Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Agen, le 05/12/2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE
LA JUSTICE

La directrice de l'École de nationale d'administration pénitentiaire

- A -

Madame la Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

Direction de la formation
DGPAI/AML/n° 287/2019– 2019
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

50678163

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : ***Fiche Technique pour affichage***
Fiche d'inscription

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

Greffe Perfectionnement – Exécution des peines 1

Les candidatures motivées, établies sur l'imprimé ci-joint, devront parvenir à l'ENAP

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 19/02/2020, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

P/La directrice
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

Aurore MAHIEU-LEGUERNIC

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
✆ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

Fiche de candidature

Thème : Greffe perfectionnement – Exécution des peines - 50678163
Date et lieu : du 23/03/2020 (14h) au 27/03/2020 (12h) à Agen ENAP

Nom _____ Prénom d'usage_____ Prénom _____

Catégorie : A ☐ B ☐ C ☐ Sexe : M ☐ F ☐

Corps _____ Grade _____ Établissement _____ Service/Quartier _____

Téléphone _____ Mail _____

Résidence personnelle : ville département (obligatoire) : _____

Fonction et missions actuelles : _____

Depuis : moins d'1 an ☐ de 1 à 3 ans ☐ plus de 3 ans ☐
Origine de la demande : vous-même ☐ votre hiérarchie ☐

Niveau de formation ou information sur ce thème :
Pas de connaissances ☐ Connaissances à approfondir ☐ Bonnes connaissance ☐

Avez-vous déjà sollicité une inscription pour cette formation ? oui ☐ non ☐
Si oui, combien de fois ? : _____
Vos motivations : _____
_____
_____
_____
_____
Date et signature du candidat :

Avis du formateur des personnels : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Ordre de priorité : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Signature et cachet du formateur :

Avis du CURFQ : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Ordre de priorité : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐

Signature et cachet du CURFQ :

Avis du supérieur hiérarchique ou du chef d'établissement : Prioritaire ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐

Avis motivé : _____
_____

Rang de priorité si plusieurs candidatures au sein du service : _____
Cette formation entre-t-elle dans le cadre : _____ du DIF ☐ _____ du CEDIF ☐
Situation du stagiaire :

- ☐ Formation statutaire hors Pacte
- ☐ T1 (adaptation immédiate au poste de travail)
- ☐ T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers)
- ☐ T3 (développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
- ☐ PACTE
- ☐ Formation de professionnalisation
- ☐ VAE
- ☐ Bilan de compétences

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire

Greffe Perfectionnement – Exécution des peines (Niveau III)

Du 23/03/2020 (14h) au 27/03/2020 (12h)

La professionnalisation des agents affectés au sein des greffes pénitentiaires constitue un des enjeux prioritaires du PAQ greffe déployé depuis 2013.
Troisième étape du parcours de formation greffe, le cycle « Perfectionnement - Exécution des peines » doit permettre aux agents de s'adapter aux réformes législatives et de maîtriser les situations pénales complexes.

Objectifs de formation

Permettre aux participants de :

- développer leurs connaissances acquises en matière de traitement et de contrôle des procédures d'exécution des peines confiées aux services Greffe des établissements pénitentiaires.
- confronter leur expérience à l'approche de cas concrets et de situations complexes.

Eléments du contenu

- Rappels (échelle des peines/ vérification des pièces d'exécution/ prescription)
- Suspension et Fractionnement des Peines
- Réductions de Peine (C.R.P. / R.P.S. /R.P. Conditionnelle, Exceptionnelle)
- Confusions de Peine (Règles applicables en matière de concours d'infractions/ Confusion de Droit/ Confusion Facultative/ Confusion en cascade/ Procédure/Effets)
- Périodes de sûreté (règles applicables, PS de plein droit, PS facultative, durée, effets, procédure de mise en œuvre)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Approche par l'exemple
Traitement de cas concrets
Retours d'expériences

Nombre de places : 20 places

Durée :
4 jours

Dates :
Une session par semestre

Lieu :
Enap

Intervenants :
FIO greffe, Magistrats

Public visé :
Personnels en fonction au sein des services Greffe depuis au moins 18 mois et disposant des acquis de formation du cycle d'Initiation au Greffe en 3 modules

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
aurore.mahieu-leguernic@justice.fr
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
stephanie.hamidani@justice.fr
05.53.98.91.39

Coordonnées
Ecole Nationale d'administration pénitentiaire
440 avenue Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
05 53 98 98 98

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE